

## **Budget 2018**

Projet qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 7 juin 2018

Recettes prévisionnelles	
Adhésions/dons	35 000,00 €
Micro-dons	4 000,00 €
Doublement adhésions dons 2017	25 000,00 €
Actions délégués	10 000,00 €
Actions partenariat (COSOG, AGR)	10 000,00 €
Places Mécénat (Angers, Bordeaux, Metz et Paris inclus)	80 000,00 €
TOTAL	164 000,00 €
Dépenses prévisionnelles	
Financement des projets 2018	223 450,00 €
Financement des projets de tourisme solidaire <sup>1</sup> 2018	5 000,00 €
Achat de marchandises²	6 000,00 €
Achat fournitures de bureau	1 000,00 €
Assistance logiciel CIEL	160,00€
Déplacements	500,00€
Audit des comptes <sup>3</sup>	1 300,00 €
TOTAL	237 410,00 €
Provision exceptionnelle	
Provision pour financement de projets exceptionnels	50 000 €

¹ engagement CDC Développement solidaire : 5 000 € maximum



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> articles divers et produits issus du commerce équitable pour les ventes organisées par l'association

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> la législation impose la rémunération des commissaires aux comptes